

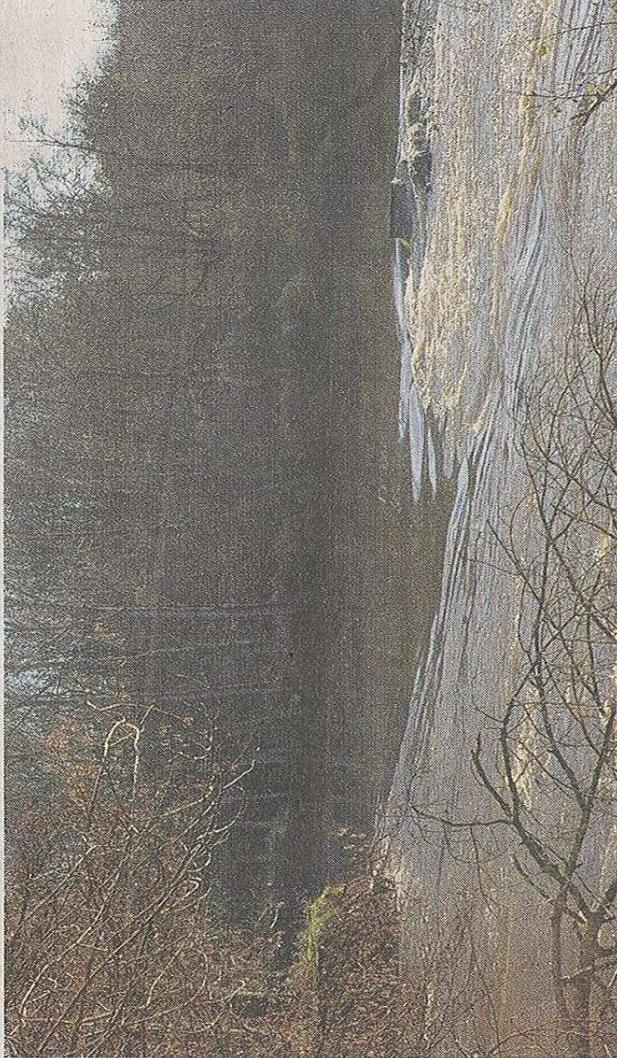
Seuil de Saint-Aigny : l'espoir d'une étude

La polémique autour de la réparation du seuil de Saint-Aigny s'invite dans les conseils municipaux. Les élus veulent une étude technique.

Le seuil de Saint-Aigny fait encore parler de lui. Après une rencontre houleuse avec le sous-préfet du Blanc, l'envoie d'un courrier au préfet, le 11 octobre, afin de réclamer le droit de réparer cet ouvrage endommagé, des explications par voie de presse entre le sous-préfet et le président de la communauté de communes, Brenne Val-de-Creuse, Alain Pasquier, les élus viennent enfin, d'obtenir une réponse du préfet, le 23 novembre.

Réparation et aménagement

« Nous ne sommes pas satisfaits de la réponse qui a été faite », explique Alain Pasquier. Du coup, les conseils municipaux du Blanc, de Saint-Aigny, Poulligny-Saint-Pierre et le conseil communautaire, Brenne Val-de-Creuse sont actuellement en train de prendre une délibération commune pour « mener une étude technique visant à proposer une réparation et un aménagement du seuil répondant ainsi, à l'ap-



Voici l'objet de la discorde entre les communes de Saint-Aigny, Poulligny-Saint-Pierre, Le Blanc, la communauté de communes et l'Etat : la brèche du seuil de Saint-Aigny. La petite crue de la Creuse n'a rien arrangé.

proche contradictoire proposée par le préfet et aux exigences de la réglementation en vigueur ». Les quatre collectivités précisent qu'elles assureront la dépense par un cofinancement et que la commune de Saint-Aigny assurera la maîtrise

raient pas à engager une action en justice pour faire réparer ce seuil. Le seuil de Saint-Aigny comporte une brèche de plusieurs dizaines de mètres, depuis plus d'un an.

Xavier Benoit